

LES ENJEUX DU MARCHE DE L'ASSURANCE 2024

POINT DE VUE DE NOS EXPERTS :
ACTUALITES ET PERSPECTIVES

SEPTEMBRE 2024

Sommaire

- 1. La Réassurance 3
- 2. Le marché direct de l'Assurance non-vie 6
- 3. Les lignes Marine, Cargo et Logistique..... 9
- 4. Les enjeux autour de l'ESG..... 12
- 5. Les enjeux réglementaires 14
- 6. Le marché de la Santé Prévoyance en France 16
- 7. Le Risque Politique dans un environnement en perpétuel mouvement 18

Edito



Sandra Magny

Responsable des relations
marché, Marsh France

Les quatre sociétés du Groupe Marsh McLennan (Marsh, Guy Carpenter, Mercer et Oliver Wyman) partagent leur vision sur la période actuelle et les transformations en cours pour le secteur de l'assurance.

Nous constatons un « adoucissement » notable des conditions tarifaires, notamment dans les secteurs du dommage et du cyber.

Toutefois, il convient de nuancer ces observations selon les lignes d'activité : si une détente est perceptible en responsabilité civile sur le middle market, la situation demeure sensible pour les grands comptes dans certaines régions (ex. aux États-Unis).

Je vous invite à parcourir le point de vue de nos experts Marsh McLennan sur les différents marchés pour en savoir plus.

Très bonne lecture !

Nos experts Marsh, Guy Carpenter et Mercer Marsh Benefits

Bruno Bajard
Directeur Spécialités,
Marsh France



Patrick Fesi
Practice Leader,
Strategic Risk Advisory,
Marsh Advisory France



Gilles Legué
Directeur Maritime et
Transport,
Marsh France



Sandra Magny
Responsable des relations
marché, Marsh France



Philippe Maraux
Directeur Placement,
Marsh France



Laure Meyer
Directrice Juridique et
Compliance,
Marsh McLennan
France



Camille Mosse
Directrice Technique et
Offre, Mercer Marsh
Benefits France



Axelle Raguenaud
Conseillère Spécialisée
Credit Specialties,
Marsh France



Julien Saunier
Directeur Général adjoint,
Guy Carpenter France



Anne Steib
Conseillère Spécialisée
RC, Marsh France



Chapitre 1

La Réassurance

par **Julien Saunier**, Directeur Général adjoint, Guy Carpenter France

Le secteur de la réassurance sort d'une période particulièrement compliquée, marquée par des rendements inférieurs au coût du capital, ne satisfaisant donc pas les attentes des actionnaires. Cette situation a conduit à un durcissement notable du marché. Par exemple, les priorités des **programmes tempête** ont doublé sur les dernières années, avec des prix en hausse de 40 %, offrant alors des taux de rendement plus confortables pour les réassureurs. Ce changement de braquet a été un choc pour les assureurs, qui doivent désormais faire face à des coûts accrus.

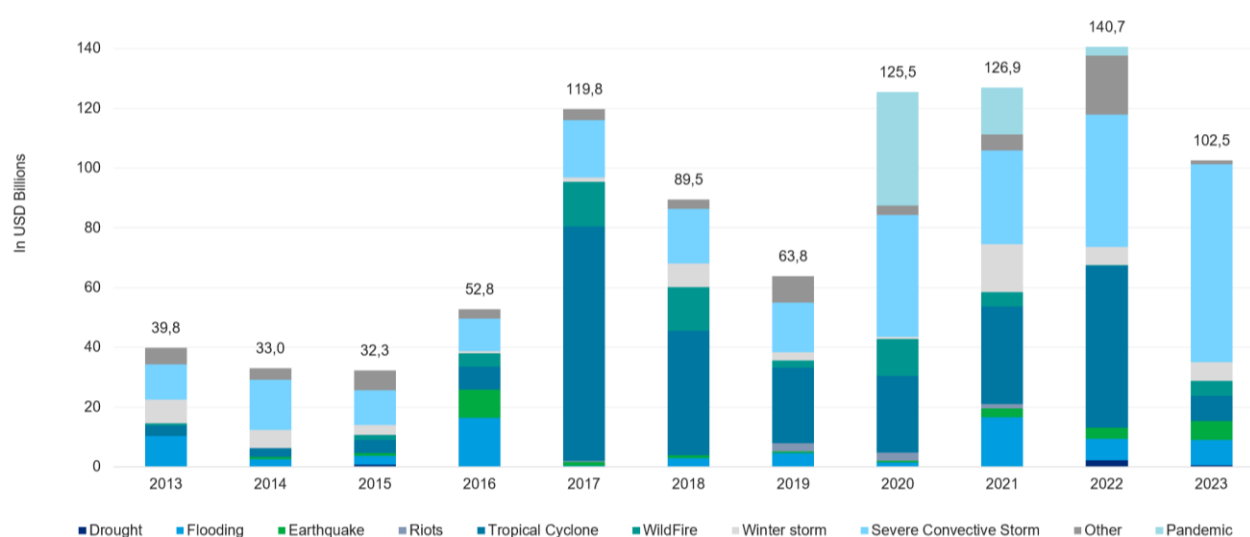
Rendement de l'actif par rapport au coût du capital d'un panel de sociétés de réassurance



Source: S&P Global, Visible Alpha, analyse Guy Carpenter. RoE 2022A retraité de 4,2% à 5,7% reflétant les retraitements des sociétés IFRS 17 et l'ajout de Hamilton et Fidelis aux constituants du panel de réassurance de Guy Carpenter.

Le marché des catastrophes naturelles (CAT) témoigne de ce choc majeur avec des augmentations drastiques constatées en 2023. Néanmoins, la discipline s'est imposée dans les revalorisations dès le début d'année 2024, avec des augmentations plus modérées que les années précédentes. Ces hausses sont principalement dues à une sinistralité mondiale élevée, avec des pertes annuelles dépassant les 100 milliards de dollars au cours des quatre dernières années. Sans surprise, les événements catastrophiques ont fortement influencé les prix.

Sinistralité des principaux événements CAT mondiaux de la dernière décennie



Source : PCS, PERILS, Verisk, ICA, GC. Les pertes liées aux conflits en Russie et en Ukraine sont estimées par S&P Global. L'estimation des pertes assurées significatives pour 2023 est mise à jour au 04/04/2024.

Durant cette période de durcissement, le marché a cherché des sources de diversification de ses capacités comme les CAT bonds, qui se situent à la croisée de l'assurance et de la finance. Ce marché s'est révélé dynamique, avec une année record en 2023, où les quatre plus gros réassureurs français ont émis un CAT bond.

En se projetant vers 2025, des signaux positifs émergent d'Asie, où le Japon a renouvelé ses contrats en avril dernier avec des baisses de prix et un assouplissement des conditions (meilleures garanties, augmentation des capacités, etc.). En Europe, les renouvellements sont en cours, comme aux Pays-Bas, où les contrats tempête affichent des baisses. Bien que le marché haussier favorise les conditions d'entrée de nouveaux acteurs, aucun nouveau réassureur n'est à signaler. Cependant, les réassureurs traditionnels ont levé

des capitaux pour améliorer leur rentabilité. Cette surcapacité pourrait exercer une pression à la baisse sur les prix, mais cela dépendra des événements CAT, notamment aux États-Unis, où la saison des ouragans commence tout juste. Les assureurs, troublés par ces augmentations, cherchent encore à optimiser la couverture de leurs sinistres au meilleur prix.

Chapitre 2

Le marché direct de l'Assurance non-vie

par **Sandra Magny**, Responsable des relations marché, Marsh France, **Anne Steib**, Conseillère Spécialisée RC, Marsh France, **Philippe Maraux**, Directeur Placement, Marsh France, et **Bruno Bajard** Directeur Spécialités, Marsh France

Alors que le marché de la réassurance montre des signes d'adoucissement, le marché direct montre également des signes de sortie de cycle dur malgré la croissance de nombreux risques. Certains d'entre eux, qualifiés de majeurs, influent sur les conditions de marché de réassurance et d'assurance. C'est le cas des **risques climatiques**, des **risques cyber**, du **risque d'inflation** et des **risques géopolitiques**.

Les **risques climatiques** ont entraîné des pertes de plus de 6 milliards d'euros en France entre 2020 et 2023, contre 3,7 milliards d'euros par an en moyenne pour la période 2010-2019 et 2,6 milliards d'euros en moyenne par an pour la décennie précédente.

Le **risque cyber**, quant à lui, a vu la notion d'aléa se réduire, passant de "si" à "quand", notamment dans le contexte des Jeux Olympiques en France.

Enfin, **l'inflation** affecte particulièrement les secteurs de la construction, de l'automobile et de la responsabilité civile, tandis que les **risques géopolitiques**, exacerbés par les conflits mondiaux et nationaux, ont généré des pertes de plusieurs milliards d'euros, comme en France et plus récemment en Nouvelle-Calédonie.

Malgré ces risques persistants, le marché direct non-vie en France montre des **signes d'assouplissement**. Les résultats des assureurs s'améliorent, revenant aux niveaux des exercices 2013-2016. En effet, seulement 5 % des 40 plus gros assureurs avec lesquels Marsh travaille affichent un ratio combiné supérieur à 100%, contre 40% en 2020.

On observe également un **ralentissement des hausses de taux à l'échelle mondiale**, bien que des différences régionales subsistent. En Europe et aux États-Unis, les taux continuent d'augmenter en moyenne de 3%, tandis que le

Royaume-Uni, le Canada et l'Asie-Pacifique enregistrent des baisses générales de 2%.

En France, le marché des dommages montre une hausse du ratio combiné, avec une augmentation de 0,7 point à 102,9% pour les particuliers et de 0,6 point à 92,3% pour les professionnels, principalement en raison des effets climatiques et de l'inflation.

Cette situation dégradée explique un **marché middle market sur les branches dommages moins concurrentiel que sur les grands risques**.

Néanmoins, le marché reste très dynamique, avec une volonté de croissance de la part de presque tous les acteurs, de nouvelles capacités continuant d'arriver, et une concurrence intense, bénéfique pour les clients. Pour preuve, depuis janvier 2023, le marché des dommages en France montre des signes de stabilisation en matière de tarif, une tendance confirmée par les renouvellements de juillet 2023 qui ont vu des baisses de prix ou des améliorations de garanties. Les réassureurs, qui avaient réduit leur appétit pour ce marché, reviennent en force, représentant à nouveau 40 % des parts, un niveau qui n'avait plus été observé depuis plusieurs années. Ce changement de climat se traduit par des placements qui se terminent à 100 % voire plus, en rupture avec les difficultés des quatre années précédentes.

Sur le marché de la **responsabilité civile**, si la tendance est similaire sur le segment du middle market et des ETI, le **marché reste très tendu** pour les clients ayant des expositions US. Sur ces dernières, nous assistons depuis plusieurs années à une baisse significative de la capacité disponible, baisse qui continue encore en 2024. Les assureurs font en effet face au phénomène d'inflation sociale avec les *Nuclear verdicts* (sinistres supérieurs à 10 mds\$ et les *Thermonuclear verdict* (sinistres excédant 100 mds\$). *L'auto liability* est également un risque à anticiper car les points d'attachement pour les polices master peuvent être revus à la hausse. Dans ce contexte, la recherche de capacité locales pour des programmes *stand alone* n'est pas à exclure.

Concernant les **spécialités**, notamment celles gérées par les Lloyds, la situation devient très favorable avec des publications excellentes en avril dernier. Les primes acquises sont en forte croissance, dépassant le niveau de l'inflation, et l'efficacité opérationnelle comme la sinistralité se sont améliorées avec un ratio combiné en baisse de 10 points. La rentabilité augmentant, cela a permis aux Lloyds de retrouver leur notation AA-. Les conditions de renouvellement varient selon les secteurs mais restent toujours principalement influencées par l'évolution de l'équilibre offre / demande de chaque branche. Par exemple en aviation, en l'absence d'évolution favorable

des paramètres de risque, l'arrivée d'un nouvel assureur en aviation permet d'intensifier la concurrence, entraînant des baisses de primes. De même en lignes financières, l'augmentation significative des appétits d'assureurs existant permet de stimuler favorablement la compétition en faveur de nos clients au premier risque comme en excédant de sinistres.

De manière plus globale, **les taux d'assurance sur les lignes commerciales dans le monde ont augmenté en moyenne de 1% au premier trimestre 2024**, en ralentissement par rapport à l'augmentation de 2% constatée au quatrième trimestre 2023, et bien loin des 18% d'augmentation du premier trimestre 2021.

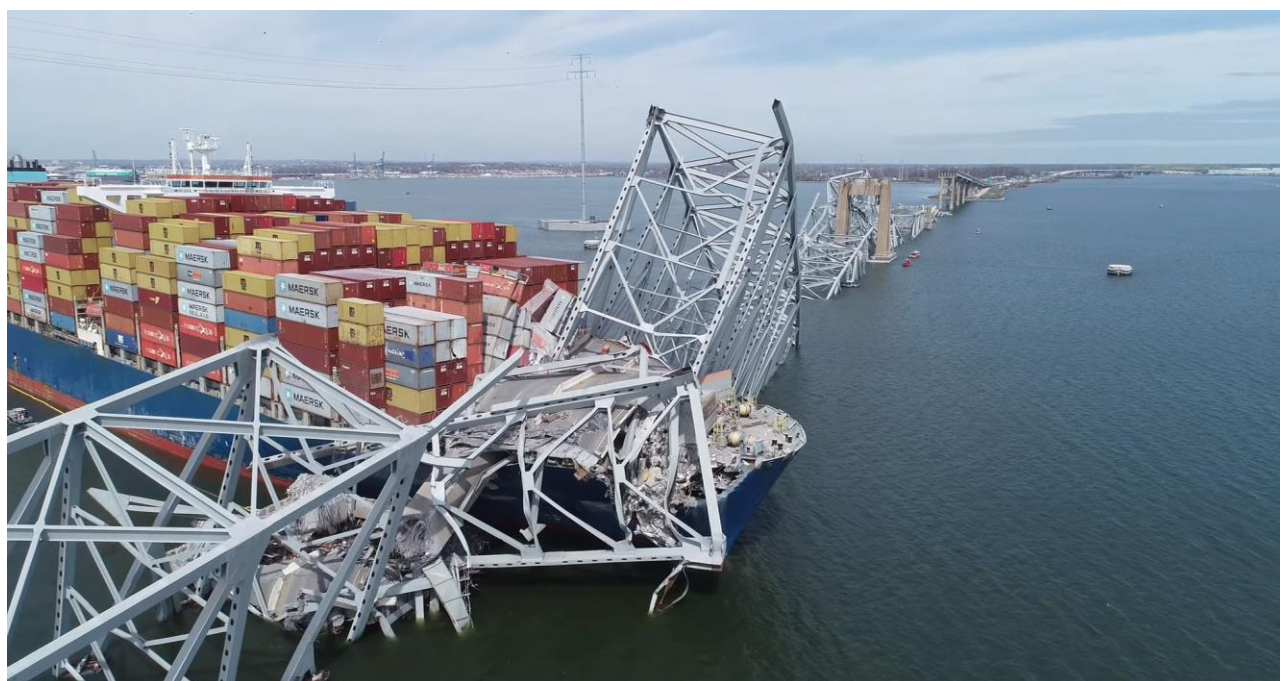
Cette tendance de hausses plus modérées se confirme depuis trois ans, bien que des différences régionales et sectorielles persistent. En Europe, les dommages et la responsabilité civile restent porteurs, en hausse de 5% en moyenne, tandis que les lignes financières et le cyber continuent de baisser, avec une diminution de taux de 7% au premier trimestre. Ces tendances restent une moyenne avec de grandes différences selon la qualité des risques.

Chapitre 3

Les lignes Marine, Cargo et Logistique

par **Gilles Legué**, Directeur Maritime et Transport, Marsh France

Retour sur un événement majeur de l'année 2024 pour le secteur : l'accident du Dali à Baltimore.



Photographie post-accident du DALI (Grace Ocean) à Baltimore en mars 2024

Cet événement est remarquable à plusieurs égards.

1. Tout d'abord du fait de l'amplitude de son impact économique. L'effondrement du pont a bloqué pendant 55 jours la quasi-totalité de la zone portuaire de Baltimore, et causé une perturbation de très grande magnitude pour la chaîne logistique de milliers d'entreprises.

En 2023, l'activité portuaire de Baltimore représentait USD 3.8 milliards de revenus, 19 000 emplois directs, et générait USD 647m de rentrées fiscales. A l'échelle de l'hinterland de Baltimore, c'est même USD 63 milliards de revenus indirects dus aux flux des marchandises permis par ce

port. Le heurt du pont a immobilisé cette maille logistique pour un montant encore difficilement quantifiable.

A cela s'ajoutent les quelques 4 700 conteneurs à bord du DALI, et une douzaine de navires de commerces au port. Les frais de déblaiement du pont se comptent en dizaine de millions de USD, et les pertes de revenus (péages) à USD 50m par an – alors que la reconstruction du pont est sensée durer 4 ans. Enfin et surtout, les coûts de reconstruction du pont - estimés à ce jour de 1.7 à 1.9 mrds USD.

In fine, le total des réclamations indemnifiables qui seront présentées à l'armateur est évalué entre USD 2bn et USD 4bn - ce qui dépasserait le plus important sinistre maritime jamais enregistré : les USD 1.5bn du Costa Concordia (navire de croisière échoué sur l'île de Giglio en 2012).

2. Cet événement est aussi un cas d'école puisqu'il remet au-devant de la scène deux mécanismes souvent oubliés des chargeurs :
 - **la limitation de responsabilité de l'armateur vis-à-vis des tiers** - y compris les intérêts cargaisons. Pour le Dali, l'armateur tente actuellement de limiter sa responsabilité à USD 43 million ;
 - **l'avarie commune** : l'armateur peut imposer aux intérêts cargaisons de participer aux frais et sacrifices volontaires engagés pour terminer l'aventure maritime - en l'espèce environ USD 28 million correspondants aux opérations de renflouement. Ces USD 28 million seront partagés essentiellement entre l'armateur et les intérêts cargaison, à proportion des valeurs sauvées - pour l'armateur USD 90 million moins environ USD 20 million de réparation, et pour les intérêts cargaisons, 4 700 conteneurs, soit probablement 2 à 3 fois la valeur du navire. Pour les réceptionnaires (assurés ou non), cela signifie la mise en place d'une garantie avant de pouvoir récupérer leurs marchandises, suivie donc d'une large réclamation d'environ USD 20 million à partager. Tout cela après une procédure longue de 5 à 10 ans !

3. Cet événement est aussi susceptible de challenger le **schéma d'assurance mutualiste des armateurs** : les fameux **P&I Clubs**. Il engendrera certainement une augmentation des coûts de réassurance qui, in fine, sera répercutée sur les taux de fret et donc les chargeurs. En sus, si la réclamation totale devait dépasser USD 3.1mrds, les Clubs devraient mettre en œuvre des *overspill calls* – mécanisme jamais encore utilisé permettant à chaque Club d'appeler rétroactivement des primes

supplémentaires à ses membres armateurs. Ceci ne serait pas sans présenter quelques challenges de recouvrement.

Cet incident met également en lumière l'inadéquation de certaines infrastructures portuaires et maritimes face à l'évolution de la taille des navires et l'augmentation du trafic, comme en a témoigné le blocage du canal de Suez par *l'Ever Given* en 2021.

Pour intégrer ces risques dans la chaîne d'approvisionnement, il est crucial d'adopter une approche proactive et systématique. L'utilisation d'outils d'analyse des risques, tels que Sentrisk d'Oliver Wyman et Marsh, permet d'identifier et de quantifier les vulnérabilités, facilitant ainsi la mise en place de stratégies de mitigation efficaces. Par exemple, Sentrisk intègre la durabilité à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement permettant d'assurer la traçabilité et de comprendre les risques aux frontières, facilitant la prise en compte des risques ESG

Chapitre 4

Les enjeux autour de l'ESG

par **Patrick Fesi**, Practice Leader, Strategic Risk Advisory, Marsh Advisory France.

Dans un contexte où les **enjeux ESG** (Environnement, Social, Gouvernance) deviennent incontournables, les quatre sociétés du groupe Marsh McLennan se distinguent par leur expertise en termes de maîtrise des enjeux sociaux, leur expertise en gestion des risques, et leur expertise en stratégie.

Nos experts estiment que les entreprises doivent désormais aborder les thématiques ESG non seulement comme une **exigence réglementaire**, mais aussi comme une **attente forte des différentes parties prenantes**, notamment leurs propres employés. Cela implique de réduire leur empreinte carbone, d'améliorer leur efficacité et d'investir dans des initiatives vertes.

En matière de transparence et de reporting, la **directive CSRD** de la Commission européenne impose une refonte complète de la communication sur la durabilité, exigeant des données mesurables et comparables. Les entreprises doivent se préparer à produire ces données d'ici 2025 pour les grandes entreprises et 2026 pour les autres. Beaucoup d'acteurs ont encore de grands chantiers devant eux, et la production de ces données complexes nécessitera entre 12 et 15 mois de travaux.

Les **risques humains**, notamment la gestion des politiques sociales et la transparence des rémunérations, sont également cruciaux. Il ne s'agit pas seulement de répondre aux exigences réglementaires, mais aussi aux attentes des salariés, comme le montre l'étude *Global Talent Trends* de Mercer. En effet, la mise en place de régimes de protection sociale et de santé plus équitables, ainsi qu'une rémunération plus transparente, y compris celle des dirigeants, sont des actions nécessaires pour renforcer l'attractivité des entreprises et leur marque employeur. L'ESG doit intégrer un axe fort sur le social, avec une revue des politiques collaborateurs pour accélérer sur ces enjeux.

Après la CSRD, la **directive CS3D** exigera des engagements encore plus forts des entreprises sur la neutralité carbone, avec des actions concrètes et des moyens mis en œuvre pour chaque engagement. Le régulateur examinera la cohérence des moyens face aux ambitions et la résilience des actifs face au

changement climatique. Les entreprises devront démontrer que des actions d'adaptation sont en place pour mitiger les risques climatiques.

Enfin, la nouvelle directive européenne sur la transparence des rémunérations, qui concerne les entreprises de plus de 100 salariés, impose des exigences sur la publication des rémunérations selon le niveau et le sexe, ce qui suscite des inquiétudes sur la qualité des données. Un système d'information RH robuste est nécessaire, mais il est crucial de déterminer jusqu'où aller dans la publication des indicateurs, en tenant compte des pratiques des concurrents. Au-delà de la conformité, l'objectif sera de mettre en place des actions concrètes et visibles, non seulement pour les salariés, mais aussi pour les investisseurs.

En conclusion, les enjeux de durabilité sont évolutifs, avec des réglementations à venir et des données encore difficiles à obtenir. Il est essentiel d'avoir la modestie nécessaire pour éviter les effets d'annonce. La durabilité doit être intégrée dès la conception des services et produits, en évitant la sur-conformité et en faisant les choix justes. Enfin, les données sont au centre de cette nouvelle ère de maturité, et les fonctions habituées à traiter des données (comme la finance) devront jouer un rôle clé dans cette transition.

Retrouvez le rapport Mercer « Global Talent Trends » 2024 [ici](#)



Chapitre 5

Les enjeux réglementaires

par **Laure Meyer**, Directrice Juridique et Compliance, Marsh McLennan France.

Au-delà des réglementations particulièrement évolutives autour de l'ESG, les années 2023 et 2024 sont marquées par une série de réformes complexes, avec des implications significatives pour les entreprises.

Parmi ces réformes, deux initiatives majeures ont été commentées par nos experts lors de la conférence annuelle : **les mesures autour de l'European Green Deal et la loi Pacte II (simplification)**.

Le European Green Deal vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, en



réduisant les émissions dans divers secteurs, au travers de différents leviers comme l'augmentation des puits de carbone naturels. Ce plan ambitieux inclut la refonte du marché du carbone, avec une extension et une réduction de 62% des quotas carbone de l'ETS d'ici 2030, ainsi que la fin des quotas d'émission de CO₂ gratuits pour les vols intra-européens.

Un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et l'initiative « ReFuelEU Aviation », qui vise à augmenter la part de carburants faiblement carbonés, sont également prévus. Ces mesures visent non seulement à plafonner les émissions et à attribuer un prix à la pollution, mais aussi à générer des investissements dans la transition écologique, tout en offrant un soutien social aux citoyens et aux petites entreprises. En 2023 et en 2024, des séries de mesures ont été adoptées dans le cadre du *European Green Deal*. Néanmoins, des tendances de ralentissement sont notables (interdiction des moteurs thermiques reportée sine die en 2023, etc.) et un consensus semble désormais à bâtir post-élections européennes de juin 2024.

Parallèlement, **le projet de loi Pacte II (simplification)** propose 50 mesures pour réduire les démarches administratives, renforcer la confiance et alléger les normes, avec un accent particulier sur les petites entreprises.

Parmi les mesures phares, on note la suppression des formulaires CERFA, la simplification des bulletins de paie, des résiliations d'assurances et des clôtures de comptes bancaires, ainsi que la création d'un « espace entreprise » centralisant

toutes les démarches administratives et les subventions. Le plan prévoit également la simplification des moments-clés de la vie d'une entreprise, comme la réduction du délai d'information en cas de cession et des amendes relatives, l'accélération du versement du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et la dématérialisation de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM). En outre, l'accès à la commande publique sera facilité par la simplification du Code du commerce, la simplification des processus de candidature aux marchés publics et l'accélération du traitement des recours contentieux devant la juridiction administrative. Enfin, la loi Pacte II vise à alléger les obligations liées à la déclaration « DAS2 » et aux frais généraux, limitant ainsi les contraintes pour les entreprises.

Ces réformes, bien que complexes, offrent des perspectives prometteuses pour les entreprises en termes de durabilité et de simplification administrative. Elles nécessitent toutefois une adaptation rapide et une préparation rigoureuse pour en tirer pleinement parti.

Chapitre 6

Le marché de la Santé Prévoyance en France

par **Camille Mosse**, Directrice Technique et Offre, Mercer Marsh Benefits France.

Le marché de l'assurance santé et prévoyance en France, lui aussi largement exposé à des réformes majeures dans les prochaines années, est à un tournant crucial. En effet, le secteur est confronté à des défis significatifs liés au vieillissement de la population et à la nécessité de maintenir un niveau de garantie de grande qualité.

De multiples facteurs exercent une pression croissante sur le système de santé actuel : **augmentation de l'espérance de vie** (depuis 1950, l'espérance de vie a augmenté de plus de 16 ans en France*), **multiplication et empilement des pathologies** (plus de 20% des personnes âgées de 75 ans et plus souffrent de deux pathologies ou plus simultanément**), etc.

Le vieillissement de la population, combiné à un système de santé principalement curatif, contribue au déficit de la Sécurité sociale. Malgré cela, la France bénéficie d'un taux de prise en charge élevé et d'un système de santé de qualité, offrant une couverture de protection sociale inégalée dans le monde. Pour répondre à ces défis, il est impératif de financer la couverture santé de manière vertueuse et soutenable.

Pour transformer notre système en un modèle vertueux et durable, plusieurs tendances se dessinent.

1. La **première tendance** consiste à **investir pour améliorer la santé des Français**. Cela passe par une augmentation des efforts de prévention, comme l'extension du dispositif "Mon soutien psy" pour la réduction des arrêts de travail, ainsi que par l'amélioration de l'accès aux soins, par exemple à travers une nouvelle convention médicale.
2. La **deuxième tendance** vise à **responsabiliser les Français dans leurs dépenses de santé**. Cela peut se faire en rationalisant les dépenses, par exemple via l'introduction de franchises médicales et d'une meilleure gestion des arrêts de travail. ¹

(*) <https://www.observationsociete.fr/population/donneesgeneralespopulation/evolution-esperance-de-vie/>

(**) L'état de santé de la population en France (solidarites-sante.gouv.fr)¹

3. La **troisième tendance** consiste à **protéger contre les risques non couverts aujourd'hui**, comme le montre la proposition de loi sur la généralisation de la prévoyance.
4. Enfin, la **quatrième tendance** est de **transférer certaines dépenses vers les complémentaires santé**, par exemple en augmentant le ticket modérateur dentaire.

Largement témoins de ces tendances, la Mutualité Française et France Assureurs soulignent l'importance de la prévention et de la responsabilisation des assurés pour contenir les coûts et améliorer la qualité des soins. Les entreprises doivent également se préparer à ces défis en adoptant des stratégies de prévention robustes et en investissant dans des régimes de protection sociale adaptés. En outre, la simplification des démarches administratives et la réduction des contraintes réglementaires, comme le propose le Pacte II de simplification, peuvent également contribuer à une gestion plus efficace et à une meilleure accessibilité des services de santé. Enfin, la lutte contre la fraude est également une priorité, avec des actions de communication sur le déconventionnement des centres dentaires frauduleux, visant à assainir le marché et à garantir une utilisation efficiente des ressources.

En synthèse, le marché de l'assurance santé et prévoyance en France doit naviguer entre la nécessité de **maintenir une couverture de haute qualité**, les **défis posés par le vieillissement de la population** et **l'augmentation des pathologies chroniques**.

Les efforts de **prévention**, la **responsabilisation** des assurés, la **lutte contre la fraude** et les **investissements** significatifs sont autant de leviers pour assurer un avenir durable et soutenable pour le système de santé français.

Retrouvez le
rapport Mercer
Marsh Benefits
sur les
tendances
médicales en
2024 [ici](#).



Chapitre 7

Le Risque Politique dans un environnement en perpétuel mouvement

par **Axelle Raguenaud**, Conseillère Spécialisée Credit Specialties, Marsh France.

Dans le contexte géopolitique actuel, les experts du groupe Marsh McLennan ont souhaité terminer la conférence annuelle sur les tendances observées sur **l'assurance risque politique (PRI)**. Cette couverture essentielle pour les entreprises opérant à l'international, protège contre divers risques tels que les actions gouvernementales préjudiciables, la violence politique et l'inconvertibilité des devises. Cette assurance est particulièrement cruciale dans les pays où les environnements politiques peuvent être instables. Les assureurs de risques politiques sont généralement ouverts aux affaires, sauf dans les pays sous sanction, les zones grises comme le Sahara occidental ou les pays où la demande est très forte (Turquie, Chine, Côte d'Ivoire, etc.).

Le marché du PRI est profond et robuste, avec environ 60 assureurs internationaux offrant une capacité théorique de 3,7 milliards USD par transaction. Ce marché est stable, avec une augmentation régulière de la capacité au cours des 20 dernières années, car les assureurs perçoivent le PRI comme une activité rentable. Les tarifs varient entre 1% et 2% par an, avec des taux spécifiques par région allant de 0,45% par an pour le Chili à 2,5% pour le Mali. Les assureurs sont ouverts aux risques grâce à leur modèle économique basé sur les recours, leur permettant de payer des sinistres à court terme tout en récupérant leur argent sur une période de 10 à 15 ans. Cela leur permet d'offrir des couvertures à des prix abordables, même dans des pays moins stables ou pendant des périodes difficiles, comme lors des élections en Amérique latine.

Pour les clients, la demande de PRI a fluctué au cours des 20 dernières années en fonction des niveaux changeants de risques géopolitiques. Cependant, la demande a fortement augmenté ces dernières années en raison de facteurs tels que l'inflation, les tensions géopolitiques, le changement climatique et

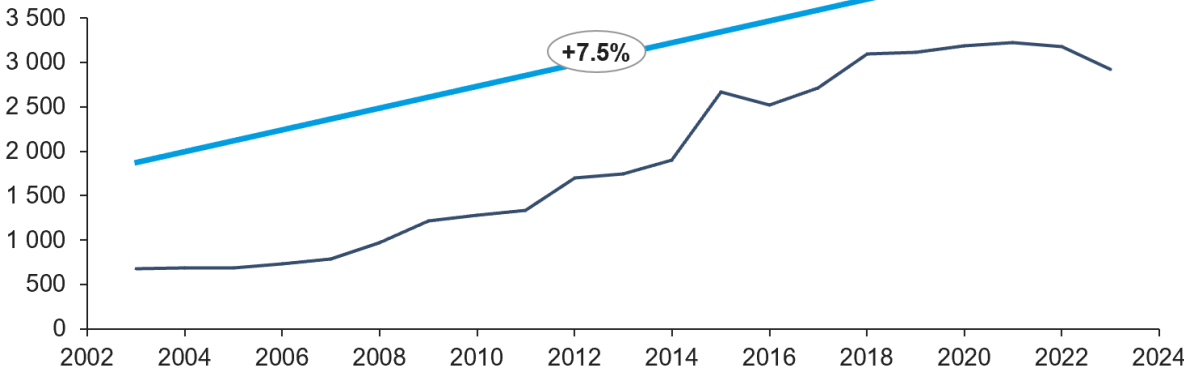
l'immigration. Chez Marsh, plusieurs comportements sont observés : certains clients choisissent de se replier sur leur marché domestique, d'autres maintiennent leurs positions, tandis que d'autres encore cherchent de nouvelles opportunités pour se diversifier.

Dans ce contexte nouveau, une forte augmentation de la demande mondiale de PRI est constatée, avec un pic de primes en 2023. Les clients et acheteurs potentiels reconnaissent de plus en plus les avantages du PRI. Classiquement, il permet une gestion prudentielle des risques en tant qu'outil de transfert de risque. Plus étonnamment, le PRI peut désormais générer des économies de financement supérieures au coût de la prime. En effet, une étude réalisée en 2022 par S&P Global, commandée par Marsh, a montré que la réduction des principaux facteurs de risque expliquant la prime de risque pays réduit le coût du capital des investisseurs, améliorant ainsi les taux de rendement interne d'un projet, même après avoir pris en compte le coût de l'assurance PRI.

En conclusion, l'assurance risque politique est un outil très utile pour les entreprises opérant à l'international, leur permettant de naviguer dans des environnements politiques instables tout en protégeant leurs investissements. Le marché du PRI est solide et en croissance, offrant des solutions adaptées aux besoins des entreprises dans un monde de plus en plus interconnecté et complexe.

Evolutions historiques de la capacité et des prix de l'assurance PRI dans le monde

Evolution de la capacité PRI du marché privé (\$MN, 2003 – 2023)



Index normalisé à 100 sur la période 1985-2023

Source : MMC SME Interviews, Political Risk and Structured Credit Capacity 2023 (Marsh), American Economic Review 2022 (Caldara, Dario & Iacoviello).

Retrouvez le rapport Marsh sur les risque politiques en 2024 [ici](#)



Conclusion

En conclusion, l'actualité et les perspectives des marchés de l'assurance en France montrent des signes d'évolution significative.

Grâce aux éclairages et aux contributions des quatre entreprises du groupe Marsh McLennan, les dynamiques en jeu peuvent être mieux appréhendées.

Le marché de l'assurance, intrinsèquement cyclique, semble sortir d'un cycle haussier et amorcer un cycle baissier. Bien que les signes de cette transition soient déjà perceptibles, il est encore un peu tôt pour l'affirmer avec certitude. Dans ce contexte, toutes les équipes du groupe Marsh McLennan restent pleinement mobilisées aux côtés de leurs clients, prêtes à naviguer dans ces changements et à offrir des solutions adaptées aux nombreuses mutations.

Pour aller plus loin, Marsh organise chaque année une conférence dédiée aux actualités des marchés de l'assurance afin de présenter l'actualité détaillée sur les marchés de l'assurance, bien en amont des renouvellements, afin de bénéficier d'une visibilité maximale.

A cette occasion, les équipes Marsh publient un rapport détaillé par ligne d'assurance que vous pouvez télécharger sur notre site internet.

www.marsh.fr



MMC France S.A.

Tour Ariane
92088 Paris La Défense cedex
www.mmc.com

Marsh & McLennan Companies France

Société par actions simplifiée au capital de 11 224 381,25 euros

RCS Nanterre n° 316 315 878

Copyright © 2024 MMC France S.A. Tous droits réservés.

Marsh GuyCarpenter Mercer OliverWyman